

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le mardi 13 décembre 2016 à 18 heures, à la salle des délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Denis Laïtre, Jean-Marc Rochon, Louise Sauvé, Jacques Smith, Patrick Rancourt, François Labossière, Jean-Luc Pomerleau et Normand Amesse, sous la présidence de M. le maire Denis Lapointe, formant la totalité des membres du conseil.

Sont également présents M. Pierre Chevrier, directeur général, et M. Alain Gagnon, greffier.

M. le maire Denis Lapointe déclare la séance ouverte.

M. le maire Denis Lapointe invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour lesquels avis de convocation fut donné et dûment signifié à chacun, conformément à la loi.

2016-12-555 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

Les prévisions budgétaires de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield pour l'exercice financier 2017 sont déposées devant le conseil municipal.

ATTENDU QUE la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) a été respectée;

Il est proposé par M. le conseiller Patrick Rancourt,
appuyé par M. le conseiller Normand Amesse,
et résolu

D'adopter, pour l'exercice financier 2017, un budget équilibré de 77 646 102 \$.

ADOPTÉ

2016-12-556 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019 est déposé devant le conseil municipal.

ATTENDU QUE la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) a été respectée;

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Luc Pomerleau,
appuyé par M. le conseiller François Labossière,
et résolu

D'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019, au montant de 100 486 406 \$, se détaillant comme suit :

- 2017 : 38 686 406 \$;
- 2018 : 32 950 000 \$;
- 2019 : 28 850 000 \$.

ADOPTÉ

2016-12-557 PUBLICATION DU DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2017 ET DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

VU l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19);

Il est proposé par M. le conseiller Jacques Smith,
appuyé par M^{me} la conseillère Louise Sauvé,
et résolu

DE décréter qu'un document explicatif du budget 2017 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019 soit publié dans une édition spéciale du *Bulletin municipal* qui sera distribué dans les résidences et commerces de la ville entre les 23 et 27 janvier 2017.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Deux (2) personnes manifestent le désir de s'exprimer sur les sujets suivants lors de cette période de questions :

- Demande de précision sur les secteurs de distribution des nouveaux bacs bruns en 2017.
- Demande d'information sur la façon de faire pour obtenir un couvercle de bac de recyclage.

2016-12-558 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 18 h 50, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc Rochon,
appuyé par M. le conseiller Denis Laître,
et résolu

DE lever la séance extraordinaire du 13 décembre 2016.

ADOPTÉ

Denis Lapointe, maire

Alain Gagnon, greffier